

AVIS AU PUBLIC

COMMUNE DE PLEUGUENEUC

ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE A LA MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

AVIS

Par arrêté du 11 janvier 2017,

Le Maire de Pleugueneuc (Ille-et-Vilaine) a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet d'une modification du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U). Elle porte sur les points suivants :

- Ouverture à l'urbanisation de la zone 2AU, située en entrée d'agglomération, au Sud-Est de Pleugueneuc, près de la rue Broussais, et destinée à accueillir une mixité de fonction, notamment de l'habitat dans sa partie Nord, et de l'activité artisanale au Sud.
- Ouverture à l'urbanisation de la zone 2AU, située au Nord-Ouest de Pleugueneuc, près de la rue d'Armor et de la rue de Coëtquen, et destinée à accueillir un lotissement communal.

A cet effet, Mme LIVERNEAUX Annick a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Rennes (Ille-et-Vilaine).

Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire-enquêteur, seront déposés à la mairie de PLEUGUENEUC (Ille-et-Vilaine) pendant 30 jours consécutifs aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie, du **samedi 04 février 2017 au lundi 06 mars 2017 inclus**.

M. le Maire pourra recevoir les personnes les samedis matins, pour celles qui en auront fait la demande.

Les jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat de mairie sont les suivants :

- Lundi et vendredi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30
- Mardi, mercredi et jeudi : 8h30 à 12h30
- Samedi : 9h00 à 12h00

Chacun pourra prendre connaissance du dossier de modification du plan local d'urbanisme et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête. Elles pourront être également adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

Mairie – 2, place de la Mairie 35720 Pleugueneuc ou par communication électronique à l'adresse : mairiepleugueneuc@wanadoo.fr

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie le :

- Samedi 04 février 2017, de 09h00 à 12h00
- Mercredi 15 février 2017, de 09h00 à 12h00
- Lundi 06 mars 2017, de 14h00 à 17h30

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés à l'issue de l'enquête.